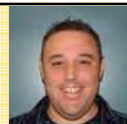


Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot du Président: (Yanic Beaudry)



Volume 8, No : 01

Janvier 2011

Bonjour à toutes et à tous,
Le moment est venu de faire le bilan de l'année 2010 et de vous présenter nos objectifs pour 2011.

Tout d'abord le bilan;

2010 nous aura apporté son lot de déceptions et ce à plusieurs niveaux. Tout d'abord au niveau des pertes de parts de marché, suite à l'implantation du nouveau système SAP qui nous aura fait perdre de nombreux clients et par le fait même plusieurs parts de marché. Il serait malhonnête de tout mettre sur le dos de SAP puisque la perte du contrat de PML nous aura également fait perdre plusieurs parts de marché. On peut aussi se questionner sur la stratégie de marketing qui adopte un concept global plutôt que local comme c'était le cas lorsque la Bleue était la bière la plus vendue au Québec. On s'éloigne de plus en plus du consommateur et il est clair pour nous que cette décision a un impact direct sur nos ventes. Bien sûr, la perte de part de marché occasionne un grand nombre de mises à pieds et cette année fut très difficile à ce niveau.

Le changement apporté au département des ressources humaines n'aura pas apporté les améliorations anticipées, au contraire. Les délais de résolution de problèmes sont aussi

longs (classification CS-CAS, affiche suite à un transfert pour raison de santé, etc.), le nombre de griefs a doublé et le mécontentement des salariés est de plus en plus grand.

Par contre, tout n'aura pas été négatif en 2010. En effet, en juin dernier, nous avons participé à la mise sur pied d'une alliance intersyndicale avec plusieurs syndicats d'nbev provenant de 27 pays différents. Cette alliance nous permet de demeurer à l'affût de ce qui se passe dans les autres usines d'nbev à travers le monde et ce, tant au niveau des relations de travail, des décisions d'entreprise, que des investissements. Cette alliance s'ajoute à celle que nous avons déjà avec les représentants syndicaux des 5 autres usines Labatt au Canada (CBWA). Le CBWA a d'ailleurs facilité la création d'un comité santé-sécurité impliquant les représentants SST de chaque usine au Canada qui communiquent entre eux afin d'échanger de l'information. Ils travaillent présentement à solutionner un problème avec la nouvelle colle que nous utilisons aux étiquettes. C'est d'ailleurs ce comité qui a informé l'employeur des différents problèmes rencontrés par les opérateurs avec la colle.

(suite page suivante)

Dans ce numéro

• **Mot du Président**

1

• **Suite du mot du président**
• **V.-P. Santé et sécurité**

2

• **V.-P. Brassage**
• **V.-P. Emballage**
• **Fond Action**

3

• **Convocation**
• **Départ à la retraite**

4

(suite de la page 1)

Toutes ces alliances, nouvelles et anciennes, ont pour objectifs d'être en possession du plus grand nombre d'informations afin de servir vos intérêts de la meilleure façon possible.

Objectifs 2011;

Pour 2011, l'exécutif syndical s'est donné plusieurs objectifs dont deux seront au cœur de nos priorités tout au long de l'année. Premièrement, nous mettrons tout en œuvre pour augmenter les ventes de nos produits puisqu'il est primordial pour nous de réduire le nombre de mises à pieds en 2011. Deuxièmement, nous allons tenter d'améliorer les relations de travail puisque la qualité de vie de nos membres en est directement affectée. Bien sur, pour se faire, nous aurons besoin que la direction décide d'abonder dans le même sens que nous puisque leur attitude aura un impact direct sur nos relations. Si par contre la direction décidait de continuer d'adopter

une attitude dictatoriale comme ce fut le cas au cours des derniers mois et bien, nous seront prêts à leur faire face et à leur livrer une lutte comme nous l'avons fait en 2003. Leur attitude aura un impact direct sur notre façon de nous gouverner.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres de l'exécutif et du conseil syndical pour leur implication et leur dévouement et j'aimerais profiter de cette occasion pour souhaiter à tous les membres du STTBL-CSN une très bonne année 2011. Que cette nouvelle année vous apporte santé, paix et prospérité.

Syndicalement vôtre.

Yanic Beaudry

Président STTBL-CSN

V.-P. Santé sécurité: (Sylvain Le Riche)



Bonjour à tous,

Je tiens à vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2011 quelle soit remplie de bonheur, de joie et surtout de santé pour vous et vos proches.

Je profite de l'occasion pour vous informer de petits détails sur notre contrat d'assurance avec Manuvie.

Pour une demande d'indemnisation;

Aucune demande de remboursement ne sera attribué si vous participez à un acte criminel, une émeute, un fait volontaire ou au service militaire.

Une demande de remboursement est accordé si l'état du salarié, qui en raison d'une maladie [ou blessure est dans l'incapacité de travailler pour l'employeur contre rémunération.](#)

L'indemnisation commence le :

Premier jour pour un accident et le quatrième jour pour une maladie.

Pour vous aider un peu, voici la définition donné dans le contrat d'assurance pour un accident :

Situation ou évènement imprévu supposant une force externe entraînant une perte ou blessure.

Pour toute autre question communiquez avec moi.

Sylvain Le Riche
V.-p. Santé&sécurité

V.-P. Brassage: (Christian Curadeau)



L'année 2010 au brassage aura été une année de changement. Tout d'abord côté patronal un nouveau Maître brasseur s'est joint à nous, ensuite du côté syndical vous avez vécu un changement de v.-p. de département et finalement deux nouveaux délégués pour combler l'équipe. Le plus gros changement se situe aux niveau de l'attitu-

de positive face à la qualité et la salubrité du département.

Certain résultats se sont faits sentir assez rapidement puisque nous avons assisté à une belle ascension au panneau de dégustation de St-Louis et aussi nous avons eu l'annonce d'investissement pour l'entretien du bâtiment et de l'équipement.

Pour conclure, j'aimerais remercier tous les membres du brassage pour leur appui et leur esprit d'équipe tout au long de l'année et j'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2011.

Christian Curadeau
V.-p. Brassage

V.-P. Empaquetage: (Raymond Dionne)



Bonjour chers membres de l'empaquetage. L'année 2010 a débuté du bon pied avec un renouvellement de contrat de travail qui nous assure une paix industrielle pour sept ans et un nombre de griefs raisonnable pour débuter l'année. En cours de route ça c'est mis à débouler suite au départ de Nathalie Laberge du poste de directrice de l'empaquetage qui occupe maintenant le poste de directrice des ressources humaines. Avec l'arrivée

d'André Gravelle au poste de directeur de l'empaquetage le nombre de grief c'est mis à augmenter considérablement, principalement à cause d'une mauvaise gestion des mises à pieds et des rappels au travail et des erreurs sur les lignes de production, « Prenez cela au sérieux, chez Labatt l'erreur n'est pas humaine, personne n'a droit à l'erreur, vive la perfection... » Ils devraient adopter cette réflexion de leur côté aussi.

Depuis quelques temps, le climat de travail est très malsain à l'empaquetage, en espérant que le tout rentrera dans l'ordre en 2011 autant au niveau du climat de travail qu'au niveau des relations patronales syndicales.

Je profite de l'occasion pour souhaiter à tous les membres du STTBL-CSN une bonne et heureuse année.

Raymond Dionne
V.-p. empaquetage

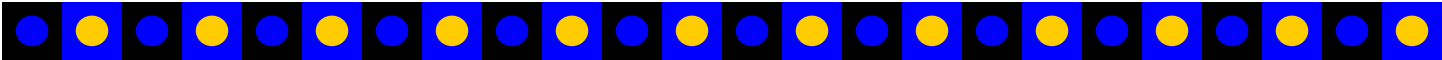
Cotisez rapidement. Actions limitées !

Fondation prévoit cesser de recevoir les cotisations forfaitaires avant le 1^{er} mars 2011. Cotisez rapidement afin de profiter des crédits d'impôt de 40 %

pour 2010 ! L'émission d'actions à Fondation est encore limitée à 150 millions de dollars cette année. L'an dernier, la campagne a clôturé le 12 février 2010.

40% de crédits
d'impôt
+ REER

Exclusif à Fondation !



Convocation

Assemblée générale Spéciale

Date : Dimanche, 23 janvier 2011
Heure : 9 h 00 à 10 h 30
Lieu : Sous-sol de l'église Ste Catherine Labourré,
448 Trudeau, Lasalle (Coin Trudeau et Clément)

Ordre du jour

- Ouverture de l'assemblée
- Mot du président
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 31 octobre 2010
- Discussion et prise de position sur la possibilité d'avoir recours aux équipes de fin de semaine (annexe F) malgré l'arrêt de la ligne 4
- Clôture de l'assemblée

Puisque l'assemblée générale est la seule instance permettant de modifier une clause de convention collective, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale afin de faire valoir votre opinion et vos droits.

Denis Charrette
Secrétaire du STTBL

<u>Départ à la retraite</u> Michel Guérin Claude Lachapelle (congédiement) Lorne Brideau (congédiement)	<u>Nouveaux Permanents</u> Chantal Mathieu (01-01-11) Félicitations	<u>Collaborateurs:</u> Comité journal: Mylène Tellier Claude St-Onge	<u>V.P. à l'information:</u> Robert Daneau Impression: Imprimerie CNM3
---	--	---	---

